



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**19/06/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**19/06/2024**

Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	M. Christophe DELIERE
M. Patrick GUILLON	M. Michel DESMEUZES
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Christine BELLET
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Marc ZEISEL	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Isabelle LAFLEUR	Mme Magali MANUOHALALO
Mme Cindy PRALONG	M. Emmanuel BERART
M. Philippe BLAISE	M. Eric MELTESALE
Mme Valérie LAROQUE	M. Bernard LAVANDIER
M. Christophe DELESSERT	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53  
conseillers en exercice

Nombre de présents : 33  
Nombre de votants : 50  
(17 procurations)

M. Makaokio FIHIPALAI	M. Bruno CAPY
M. Joseph BOANEMOA	Mme Kimberley BARONI
Mme Laurie HUMUNI	Mme Laurène CASSAGNE
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Muriel GERMAIN
M. Tristan DERYCKE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Françoise SUVE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Veylma FALAE
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Christine LE SAINT
Mme Naïa WATEOU	Mme Jeanne POELLABAUER
M. Luc BRUN	
Mme Charlotte THAI AWE	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-636

accordant une réduction du tarif de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères du 2ème trimestre 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 juin 2024,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/995 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire de certaines attributions du conseil municipal,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/1615 du 14 décembre 2020 modifiée fixant les tarifs des redevances et divers droits municipaux,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/66 du 19 juin 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Est accordée une réduction, à titre exceptionnel, des tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, correspondant à 7 jours (dimanche non compris) de service de collecte des ordures ménagères pour la période du 14 au 21 mai 2024 inclus. L'incidence budgétaire pour la Ville s'élève à 25 909 457 francs CFP.

Les tarifs de la REOM du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 sont fixés comme suit :

Volume du bac	Fréquence de collecte / semaine	Tarifs trimestriels	Tarifs trimestriels avec réduction
120/140 L	2	8 535 F	7 895 F
120/140 L	6	14 355 F	13 275 F
240 L	2	12 030 F	11 125 F
240 L	6	21 525 F	19 905 F
330/360 L	2	14 790 F	13 675 F
330/360 L	6	27 330 F	25 275 F
660 L	2	23 760 F	21 970 F
660 L	6	44 640 F	41 280 F

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le

présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20240620-2345-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 21 juin 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 21 juin 2024

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- DEP	1
- MISE EN LIGNE	1